Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20260929-2026_09_29_D20-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/10/2026
Publication : 05/10/2026

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 29 septembre 2026

Albertville, Ailondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce/Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni le Mardi 29 septembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents :
17 administrateurs présents jusqu'à la délibération n°03
18 administrateurs présents à partir de la délibération n°04

Nombre d'administrateurs représentés :
6 administrateurs représentés jusqu'à la délibération n°03
7 administrateurs représentés à partir de la délibération n°04

Administrateurs présents :

Guillaume	BEDHET *(à partir de la délibération n°4)*
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
Gérard	GIULIANI
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Monique	NAGORNY
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Claudine	RODRIGUES
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
André	VAIRETTO
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Carole FONTAINE	Ayant donné pouvoir à Guillaume BEDHET (à partir de la délibération n°04)
François GAUDIN	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Patrick LATOUR	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO
Marie-Pierre OUVRIER	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Virginie VERNAZ	Ayant donné pouvoir à Maguy RUFFIER

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Petite Enfance - Modification du règlement intérieur de la crèche familiale « Les Minipouces » à compter du 1er octobre 2026

Rapporteur : Maguy RUFFIER

Le règlement intérieur des assistantes maternelles définit leur cadre de travail. Il est complété par le règlement intérieur en direction des familles, prévu par l'article R.2324-30 du Code de la santé publique.

Par délibération n°21 du 17 octobre 2023, le Conseil d'administration approuvait le règlement intérieur de la crèche familiale « Les Minipouces ».

Il y a lieu d'apporter des modifications au règlement intérieur de la crèche familiale « Les Minipouces » qui seront valables à compter du 1er octobre 2026 sur les points suivants :

- la capacité d'accueil
- l'organisation du service
- les obligations de l'assistante maternelle
- les relations avec le gestionnaire
- le protocole du temps de travail

Ces modifications ont été soumises au Conseil social territorial du 14 septembre 2026 et ont reçu un avis favorable.
Le règlement intérieur est joint en annexe.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve les modifications apportées au règlement intérieur de la crèche familiale « Les Minipouces » comme indiquées ci-dessus ;***
- ***dit que ce règlement intérieur sera effectif à compter du 1er octobre 2026 en lieu et place du précédent règlement en vigueur ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE